



Manuel pour le marquage  
des unités logistiques et pour  
la communication de données  
dans le cadre de la traçabilité

# Contenu

• 1. Introduction	3
• 2. Marquage de palettes	4
2.1. Introduction	4
2.2. Description de l'étiquette de palette	5
2.2.1. Palettes uniformes	5
2.2.1.1. Contenu	
2.2.1.2. Format	
2.2.1.3. Exemple d'une étiquette pour une palette uniforme - PS	
2.2.1.4. Exemple d'une étiquette pour une palette uniforme - PNSP	
2.2.2. Palettes mixtes	10
2.2.2.1. Une étiquette de palette avec SSCC combinée avec le EDI DESADV	
2.2.2.1.1. Format	
2.2.2.1.2. Exemple d'une étiquette pour une palette mixte	
2.3. Position de l'étiquette	11
• 3. Marquage de colis	12
3.1. Introduction	12
3.2. Marquage de colis: cas général	12
3.2.1. Contenu et format des codes à barres	12
3.2.2. Format	13
3.2.3. Position	13
3.2.4. Exemple	14
3.3. Marquage de colis: boucherie	15
3.3.1. Marquage des bacs/colis pour des produits gérés en poids variable	15
3.3.1.1. Contenu	
3.3.1.2. Format	
3.3.1.3. Position	
3.3.1.4. Exemple	
3.3.2. Marquage des bacs/colis pour des produits gérés en poids fixe	17
3.3.2.1. Contenu	
3.3.2.2. Format	
3.3.2.3. Position	
3.3.2.4. Exemple	
• Annexe: Mapping IDEAL DESADV (subset d'EANCOM® 2002) et document d'accompagnement	20

# 1. Introduction

Ce manuel a pour objectif de définir les attentes minimales de la distribution belgo-luxembourgeoise concernant le marquage des unités logistiques (palettes et colis) pour les produits à marque nationale et les produits à marque propre. Ont été pris en compte lors de la rédaction de ce document: les GS1 General Specifications, les principes du **ECR Blue Book (1)** ainsi que les pratiques commerciales réelles belgo-luxembourgeoises.

Le document décrit les attentes minimales pour le marquage des palettes tant uniformes que mixtes.

Pour les palettes uniformes, ce document fait la distinction entre le marquage des palettes standards et le marquage des palettes non standards.

La distinction est également faite entre le marquage des colis pour la boucherie et les autres colis (cas général).

En fonction de la spécificité de certains secteurs, des dérogations sur certains points peuvent être convenues avec les intéressés. Voir aussi les spécifications plus détaillées :

- Spécification GS1 pour l'identification et la traçabilité des fruits, légumes et pommes de terre : <http://www.gs1belu.org/fr/tracabilite-fruits-legumes>
- Spécification GS1 pour l'identification et la traçabilité de la viande et des produits de viande <http://www.gs1belu.org/fr/tracabilite-viande-produits-derives>

En outre, la note d'envoi électronique (EDI DESADV) est expliquée ainsi que la manière correcte d'utilisation et de mapping de cette note d'envoi. La combinaison de l'étiquette de palette et du message DESADV offre en effet davantage d'efficacité pour la traçabilité des palettes. Les distributeurs belges s'engagent à utiliser cette solution à l'avenir.

**Important** : Tant pour les palettes uniformes que pour les palettes mixtes, les fournisseurs doivent enregistrer et conserver dans leurs systèmes les données relatives aux GTIN et numéros de lots contenus.

Pour des renseignements complémentaires concernant la codification EAN-13, ITF-14 et GS1-128 vous pouvez contacter le département Barcodes ([Barcodes.support@gs1belu.org](mailto:Barcodes.support@gs1belu.org)). Pour toute question sur l'utilisation du message EDI DESADV, vous pouvez contacter le département eCom ([eCom.support@gs1belu.org](mailto:eCom.support@gs1belu.org)), ou consulter le site Internet de GS1 Belgium & Luxembourg ([www.gs1belu.org](http://www.gs1belu.org)).

Des solutions à faible coût existent pour la réalisation des étiquettes. N'hésitez pas à contacter les distributeurs ou à consulter le site de GS1 Belgium & Luxembourg pour les connaître.

**Recommandation:** Avant de démarrer le marquage des unités logistiques (palettes et colis), il convient de soumettre un modèle d'étiquette à GS1 Belgium & Luxembourg (à envoyer par la poste : Rue royale 29 – 1000 Bruxelles) pour contrôle et avis.

## Adresses de contact auprès des différents distributeurs

### CARREFOUR BE

Support: EDI e-mail: [EDISupport@carrefour.com](mailto:EDISupport@carrefour.com)

### CHAMPION/Groupe MESTDAGH

Support: EDI e-mail: [Stephane.Henry@mestdagh.be](mailto:Stephane.Henry@mestdagh.be)  
Tél.: 071/ 25 72 88

### COLRUYT

e-mail: [Johan.Goossens@colruyt.be](mailto:Johan.Goossens@colruyt.be)  
Site web: [www.colruyt.be](http://www.colruyt.be)

### CORA BE

Support EDI e-mail: [HHuberlant@cora.be](mailto:HHuberlant@cora.be)  
Hervé Huberlant  
Tél.: 071/ 258 833  
Site web: [www.cora.be](http://www.cora.be)

### DELHAIZE

EDI Support: e-mail: [EDISupport@delhaize.be](mailto:EDISupport@delhaize.be)  
Tél.: 02/ 464 87 01  
Fax: 02/ 464 87 17  
Site web: <http://supplier.delhaize.be>

### MAKRO BE

e-mail: [EDI\\_ecr@makro.be](mailto:EDI_ecr@makro.be)  
Tél.: 03/ 328 92 43

### MATCH BE

e-mail: [JRenaux@supermarche-match-supermarkt.be](mailto:JRenaux@supermarche-match-supermarkt.be)  
Jérôme Renaux  
Tél.: 071/ 824 238

(1) <http://ecr-all.org/blog/2004/11/07/traceability>

## 2. Marquage de palettes

*Mise en place requise depuis le 1er janvier 2005 sur tous les produits alimentaires*

### 2.1. Introduction

Ce document réfère au marquage des palettes uniformes et mixtes.

Une palette uniforme peut être tant une palette mono-lot qu'une palette multi-lot:

- **palette uniforme mono-lot** : est composée de produits identiques provenant d'un seul lot/batch (= un seul GTIN, un seul numéro de lot, un seul emballage, une seule date de conservation).
- **palette uniforme multi-lot** : est composée de produits identiques provenant d'au moins 2 lots/batch différents (= un seul GTIN, un seul emballage, mais différents numéros de lot).

On distingue ensuite dans les palettes uniformes (mono-lots et multi-lots) :

- **Palette standard (PS)** : Un nombre de colis fixe par palette, selon le TIHI (\*) convenu et avec un poids fixe par colis.

- **Palette non-standard (PNS)** : Le nombre de colis dévie du TI-HI convenu (PNSN) ou les colis ont un poids variable (PNSP).

Une palette mixte est composée d'un ou plusieurs produits provenant de différents lots (= différents GTIN et numéros de lot).

**Remarque:** Bien que selon cette définition les palettes uniformes multi-lots soient également considérées comme des palettes mixtes, les palettes uniformes multi-lots seront traitées dans ce document sous la rubrique des palettes uniformes.

Les étiquettes pour les palettes uniformes et mixtes sont traitées ci-après.

(\*) *TI: nombre de colis par couche; HI: nombre de couches par palette*

## 2.2. Description de l'étiquette de palette

### 2.2.1. Palettes uniformes

La description ci-dessous se rapporte tant aux palettes uniformes mono-lots que multi-lots.

#### 2.2.1.1. Contenu

L'étiquette palette doit contenir les données suivantes dans un **format texte**:

Description	PS	PNS	
		PNSN	PNSP
Provenance des marchandises (société qui a reçu la commande et qui effectue la livraison): au minimum nom & adresse du fournisseur	X	X	X
Destination des marchandises: nom & adresse du dépôt (optionnel)	X	X	X
Serial Shipping Container Code (SSCC): Code unique par palette. Voir Manuel Codification de GS1 Belgium & Luxembourg <b>(1)</b>	X	X	X
Information sur le produit	X	X	X
Global Trade Item Number (GTIN) - GTIN-13 ou GTIN-14 - de la palette s'il existe (uniquement dans le cas PS) ou GTIN de l'unité commerciale sur la palette	X	X	X
Date Limite d'Utilisation Optimale (DLUO): (Obligatoire si le produit a une DLUO) aussi nommée Best Before <b>(2)</b>	X	X	X
Nombre d'unités commerciales (colis, bacs ou cartons) sur la palette (Si on livre des colis incomplets, veuillez les indiquer dans le format: "X colis + Y pièces")		X	X
Poids net			X

**(1)** Le SSCC est construit sur base du préfixe d'entreprise de la société qui effectue la palettisation.

**(2)** Exceptionnellement (produits très périssables) la Date Limite d'Utilisation ou Use By sera utilisée.

L'étiquette palette doit contenir les données suivantes dans un **code à barres GS1-128**:

AI	Description	Format	Longueur	PNS		
				PS	N	S P
00	SSCC	n2+n18	20	x	x	x
01	Global Trade Item Number (GTIN): GTIN-13 (dans ce cas obligatoirement précédé d'un zéro dans le code à barres) ou GTIN-14	n2+n14	16	x		
02	GTIN du bac ou du carton: GTIN-13 (dans ce cas obligatoirement précédé d'un zéro dans le code à barres) ou GTIN-14	n2+n14	16		x	x
10	Numéro de lot ( <b>facultatif</b> et uniquement pour les palettes mono-lot)	n2+an ...20	max. 22	x	x	x
15	Date Limite d'Utilisation Optimale: (Obligatoire si le produit a une DLUO) Best Before Date <b>(1)</b>	n2+n6 <b>(1)</b>	8	x	x	x
37	Nombre de colis (bacs/cartons) par palette	n2+n..8	4, 6, 8 of 10		x	x
3102	Poids net en 10 gr (2 décimales)					
ou		n4+n6	10			x
3103	Poids net en 1 gr (3 décimales)					

#### Remarque sur l'utilisation de l'AI 01 et de l'AI 02

Si la palette uniforme standard (SP) est une **unité commerciale** (= une unité pour laquelle un prix est défini et qui peut être commandée, livrée et facturée), un **GTIN** lui sera attribué. Dans le code à barres, le GTIN sera précédé de l'AI 01. Dans la zone texte, ce GTIN (en format GTIN-13 ou GTIN-14) sera communiqué, précédé du datatitle "GTIN". L'utilisation d'un GTIN palette et de l'AI 01 présuppose également que le GTIN et les master data de la palette ont été préalablement échangés avec les partenaires commerciaux. S'il s'agit de produits à marque de distributeur (private label), le GTIN palette doit être attribué par le distributeur.

Si la palette uniforme standard (SP) n'est pas une unité commerciale, elle ne recevra **pas de GTIN**. Dans le code à barres, le GTIN du carton/colis/bac sera précédé de l'AI 02 et le nombre de cartons/colis/bacs sera précédé de l'AI 37. Dans la partie texte, le GTIN (en format GTIN-13 ou GTIN-14) du carton/colis/bac sur la palette sera mentionné, précédé du datatitle "CONTENT" et le nombre de cartons/colis/bacs sur la palette sera précédé du datatitle "COUNT".

(1) Exceptionnellement (produits très périssables) la Date Limite d'Utilisation ou Use By sera utilisée (AI17).

### 2.2.1.2. Format (Voir aussi les points 2.2.1.3 et 2.2.1.4. Exemples en p. 9 et 10)

Symbolisation	GS1-128 <b>Attention:</b> Les parenthèses autour de l'AI ne seront pas traduites dans le code à barres!																											
Format recommandé de l'étiquette	A5 (H x L: 210 mm x 148 mm)																											
Taille des lettres SSCC en format texte	Minimum 7 mm																											
Contrôle qualité d'impression du code à barres	Imprimer sur l'étiquette une barre horizontale noire d'au minimum 5 mm d'épaisseur.																											
Code à barres standard	GS1-128, avec le marquage en clair en dessous, avec les AI entre des parenthèses rondes.																											
Direction du code à barres	A lire horizontalement (barres verticales)																											
Caractères par ligne	Un maximum théorique de 48 caractères alphanumériques, les Application Identifiers (AI) inclus. En pratique, le nombre de caractères est limité par la largeur de l'étiquette à environ 40 caractères.																											
Hauteur des codes à barres	32 mm au minimum																											
Facteur du grossissement des codes à barres	Entre 50 et 75% (c.-à-d. La dimension "X" ou la largeur de la barre la plus étroite est entre 0.50 et 0,75 mm)																											
Nombre de colis sur la palette	Une longueur variable du champ avec un maximum de 8 positions numériques. Utilisez toujours un nombre pair de chiffres (ex. 2 ou 4).																											
Date "Best Before" (DLUO)	Format à utiliser dans le code à barres: AAMMJJ (An/Mois/Jour). Si le Jour n'est pas géré: AAMM00. Format à utiliser dans le texte: JJMMAA ou JJMMAAAA. (Jour/Mois/An). Si le Jour n'est pas géré: MMAA ou de préférence MMAAAA.																											
Nombre de lignes du code à barres	2, par exception on peut placer une troisième ligne au-dessus des deux lignes existantes. Le <b>SSCC</b> doit <b>toujours</b> se trouver dans <b>le code à barres le plus bas</b> .																											
Placement des codes à barres	En bas de l'étiquette palette, avec une distance entre le code et le bord inférieur de 5 mm au minimum et une distance entre le code et les bords latéraux de 5 à 7,5 mm au minimum, dépendant de la dimension-X choisie.																											
Data Titles (intitulés dans le milieu de l'étiquette)	Utilisez les data titles que standardisés par GS1:																											
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>AI</th> <th>Donnée</th> <th>Data Title</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>00</td> <td>Serial Shipping Container Code</td> <td>SSCC</td> </tr> <tr> <td>01</td> <td>Global Trade Item Number</td> <td>GTIN</td> </tr> <tr> <td>02</td> <td>GTIN of trade items contained in a logistic unit</td> <td>CONTENT</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Batch or Lot number</td> <td>BATCH/LOT</td> </tr> <tr> <td>15</td> <td>Minimum Durability Date</td> <td>BEST BEFORE</td> </tr> <tr> <td>17</td> <td>Maximum Durability Date</td> <td>USE BY</td> </tr> <tr> <td>310X</td> <td>Net weight (kilograms)</td> <td>NET WEIGHT</td> </tr> <tr> <td>37</td> <td>Count of trade items contained in a logistic unit</td> <td>COUNT</td> </tr> </tbody> </table>	AI	Donnée	Data Title	00	Serial Shipping Container Code	SSCC	01	Global Trade Item Number	GTIN	02	GTIN of trade items contained in a logistic unit	CONTENT	10	Batch or Lot number	BATCH/LOT	15	Minimum Durability Date	BEST BEFORE	17	Maximum Durability Date	USE BY	310X	Net weight (kilograms)	NET WEIGHT	37	Count of trade items contained in a logistic unit	COUNT
AI	Donnée	Data Title																										
00	Serial Shipping Container Code	SSCC																										
01	Global Trade Item Number	GTIN																										
02	GTIN of trade items contained in a logistic unit	CONTENT																										
10	Batch or Lot number	BATCH/LOT																										
15	Minimum Durability Date	BEST BEFORE																										
17	Maximum Durability Date	USE BY																										
310X	Net weight (kilograms)	NET WEIGHT																										
37	Count of trade items contained in a logistic unit	COUNT																										

## 2.2.1.3. Exemple d'une étiquette pour une palette uniforme – PS



2.2.1.4. Exemple d'une étiquette pour une palette uniforme – PNSP



## 2.2.2. Palettes mixtes

Les palettes mixtes sont identifiées conformément au standard GS1 international c.-à -d., 1 seule étiquette de palette – simplifiée - (donc 1 SSCC), utilisée en combinaison avec la note d'envoi électronique (= le EDI DESADV). La concertation au sein de la plateforme GS1 ECR a démontré que cette solution "idéale" rend possible une réception des marchandises et un flux de livraison correct et efficace. Cette recommandation GS1 ECR est publiée dans le ECR Blue Book (2004). Tant les fournisseurs que les distributeurs la reconnaissent comme étant la solution pour des palettes mixtes. Les autres alternatives temporaires ne sont plus applicables.

### 2.2.2.1. Une étiquette de palette avec SSCC combinée avec le EDI DESADV

Sur cette étiquette de palette simplifiée, l'information minimale requise dans le code à barres GS1-128 est au minimum le SSCC. Pour le format et la longueur du SSCC: voir point 2.2.1.1

**En format texte** sont mentionnés au minimum la provenance (nom et adresse du fournisseur) ainsi que le SSCC. Le nom et l'adresse du destinataire sont facultatifs.

Le SSCC sur l'étiquette de palette simplifiée permet de reconnaître l'EDI DESADV accompagnant la livraison, qui à son tour donne les détails de la livraison.

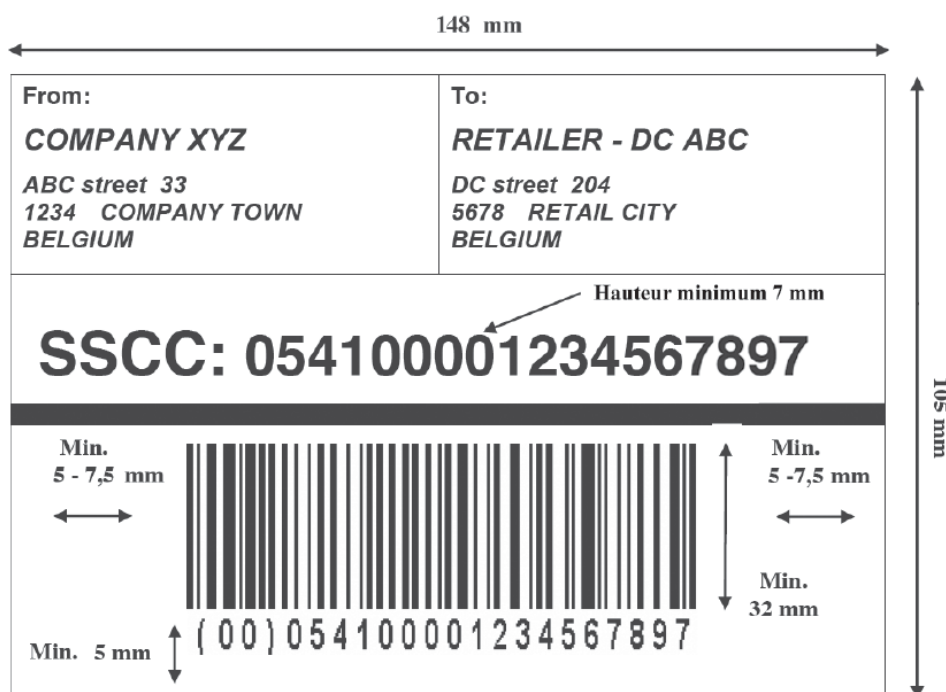
Le EDI DESADV est envoyé avant la réception physique des marchandises. Pour un mapping correct du EDI DESADV, nous référons à l'annexe.

#### 2.2.2.1.1. Format

Idem point 2.2.1.2., à l'exception du:

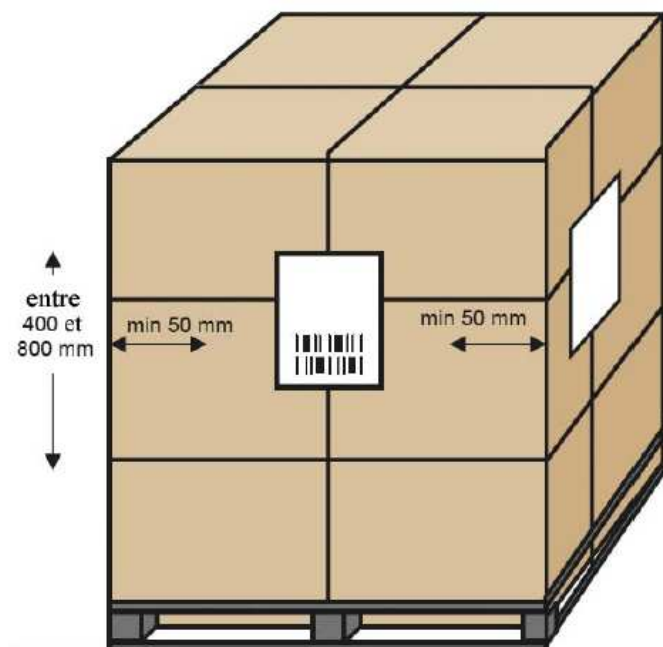
- Format de l'étiquette, au choix: A5 (H x L: 210 mm x 148 mm) ou A6 (H x L: 105 mm x 148 mm).
- Nombres de lignes de codes à barres : une ligne de codes à barres est requise. Si des données additionnelles doivent être marquées une deuxième (et maximum une troisième) ligne peut être utilisée.

#### 2.2.2.1.2. Exemple d'étiquette pour une palette mixte



## 2.3. Position de l'étiquette

- Collez au minimum 2 étiquettes palette sur des côtés avoisinants d'une palette, une pile ou une couche.
- Centrez l'étiquette palette selon la largeur de la palette, la pile ou la couche.
- Placez l'étiquette palette entre 40 et 80 cm du sol ou sur la couche la plus haute de la palette et à 5 cm du côté.
- Placez, si possible, l'étiquette palette d'une façon qu'elle soit lisible durant le déchargement.
- Poser l'étiquette palette après le filmage et le shrinkage.



## 3. Marquage de colis

### 3.1. Introduction

Les exigences pour le marquage des colis/bacs/cartons boucherie sont différentes de celles concernant les autres produits (cas général).

### 3.2. Marquage de colis : cas général

#### 3.2.1. Contenu et format des codes à barres

Outre les données légalement obligatoires, le marquage colis doit contenir au minimum les données suivantes dans un format texte :

- Marque du fabricant ou du distributeur
- Désignation du produit
- GTIN du colis
- N° de traçabilité selon la réglementation ou les directives du secteur.

Des informations supplémentaires sont évidemment permises. Exemples :

- GTIN de l'unité de vente
- DLC/DLUO
- Nombre d'unités de vente consommateur dans le colis en précisant le poids ou le volume du produit (ex : 12 flacons de 500 ml)
- ...

Dans le code à barres, on retrouve le GTIN du colis/bac/carton. Les 3 formats de code à barres autorisés sont:

#### A. EAN-13

Ce code est imprimé sur une étiquette qui est collée sur l'emballage. Il contient toujours 13 positions.



#### B. ITF-14

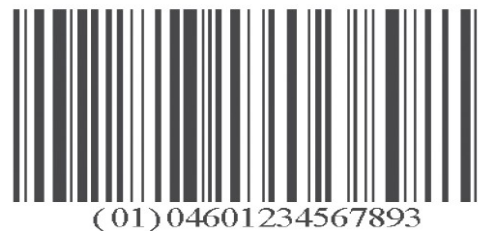
Ce code est destiné à être imprimé directement sur l'emballage et contient toujours 14 positions. La position extrême gauche prend la valeur de 1 à 8 si le GTIN-14 identifie un colis à poids fixe et la valeur 9 si le GTIN-14 identifie un colis à poids variable. Si le numéro identifiant le colis est du type GTIN-13, cette position prend la valeur 0.



#### C. GS1-128

Ce code permet de supporter des informations supplémentaires (en complément du GTIN du colis). Par exemple, la date limite d'utilisation optimale, le poids, etc... Le GTIN du colis est toujours précédé par l'identifiant (01) qui indique que l'information qui suit est le GTIN du colis. Dans le code à barres GS1-128 le GTIN colis doit toujours contenir 14 positions. La position extrême gauche prend la valeur de 1 à 8 si le GTIN-14 identifie un colis à poids fixe et la valeur 9 si le GTIN-14 identifie un colis à poids variable. Si le numéro identifiant le colis est du type GTIN-13, cette position prend la valeur 0.

En général, des autres informations suivent dans le code à barres. Dans l'exemple ci-dessous, les autres informations ne sont pas représentées. Par exemple, après l'AI 3102, le poids net suit avec 2 décimales, après l'AI 15 la date limite d'utilisation optimale suit dans le format AAMMJJ.



### Format du code à barres GS1-128

Symbolisation	GS1-128
Direction du code à barres	A lire horizontalement (barres verticales)
Nombre de lignes	2 lignes au maximum mais 1 ligne est recommandée
Nombre de caractères par ligne	48 caractères alphanumériques au maximum, AI compris (cfr standard GS1-128)
Hauteur des codes à barres	Au moins 32 mm
Facteur de grossissement des codes à barres	Compris entre 50% et 75%
Informations à symboliser en GS1-128	(01) → colis GTIN  <b>Optionnel:</b> (15) → DLUO et AAMMJJ (10) → Numéro de traçabilité ...  <b>Important: les parenthèses figurent uniquement dans les informations en clair et ne sont pas traduites dans les codes à barres.</b>

### 3.2.2. Format du marquage

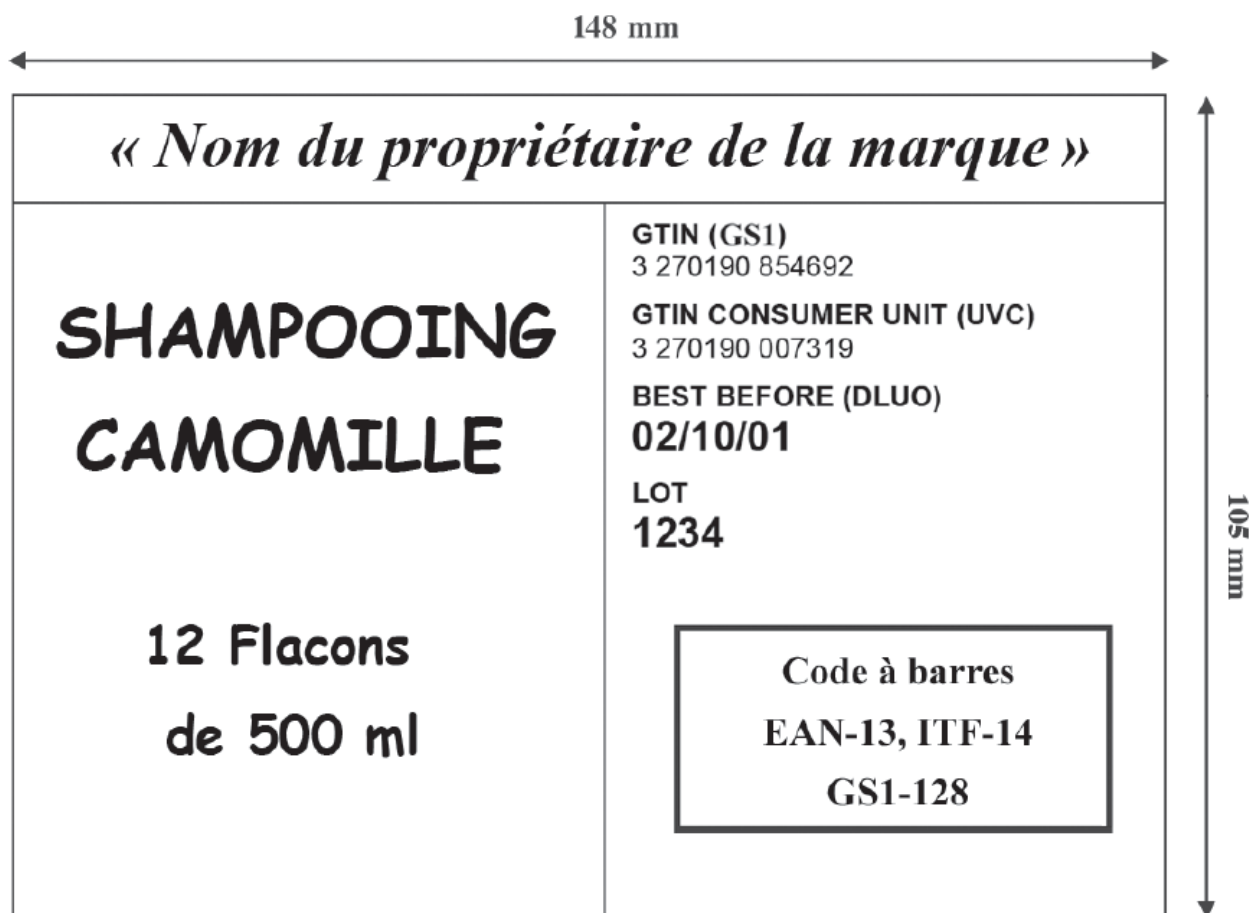
Le format de l'étiquette recommandé est A6 (105 x 148 mm), si les dimensions du carton sont équivalentes ou supérieures à 400 x 400 x 400. Sinon, dimensions variables en fonction de la taille du carton et en fonction des données sur l'étiquette.

### 3.2.3. Position

Idéalement, l'étiquette est collée sur 4 faces ou au minimum sur 2 faces adjacentes (dans ce dernier cas, coller sur une petite face et sur la grande face adjacente de droite).

Nous pouvons toutefois accepter la pose d'une seule étiquette par colis sur la grande face.

## 3.2.4. Exemple



### 3.3. Marquage de colis: boucherie

Pour les produits/références boucherie, les situations suivantes peuvent se présenter:

- Produits gérés en poids variable
- Produits gérés en poids fixe

A la différence du marquage des colis dans le cas général, **tous les colis boucherie devront obligatoirement comporter un code à barres GS1-128.**

#### 3.3.1. Marquage des bacs/colis pour des produits gérés en poids variable

##### 3.3.1.1. Contenu

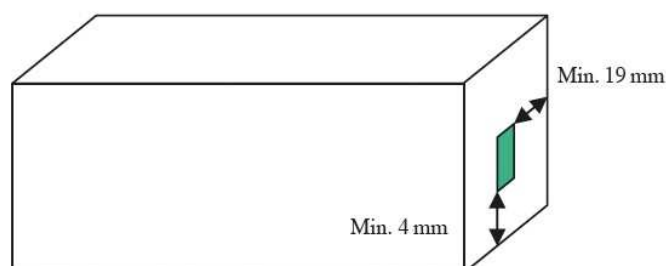
AI	Description	Format	Longueur totale
01	Global Trade Item Number (GTIN): GTIN-14 avec un 9 en position extrême gauche	n2+n14	16
3102	Poids net (net weight) (2 décimales) en <b>10 gr</b>	n4+n6	10
ou			
3103	Poids net (net weight) (3 décimales) en <b>1 gr</b>	n4+n6	10
15	Date Best Before (DLUO) en format AAMMJJ (an, mois, jour)	n2+n6	8
10	N° de traçabilité (N° de lot)	n2+an ...20	max. 22
251	Entité source - N° Sanitel (si la viande provient d'un seul animal)	n3+an ...30	max. 33

**Au maximum un n° de lot par bac/colis est permis.**

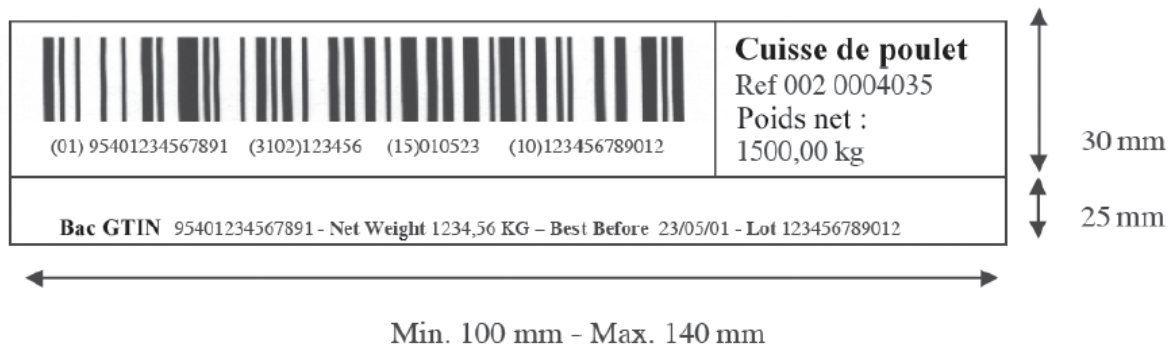
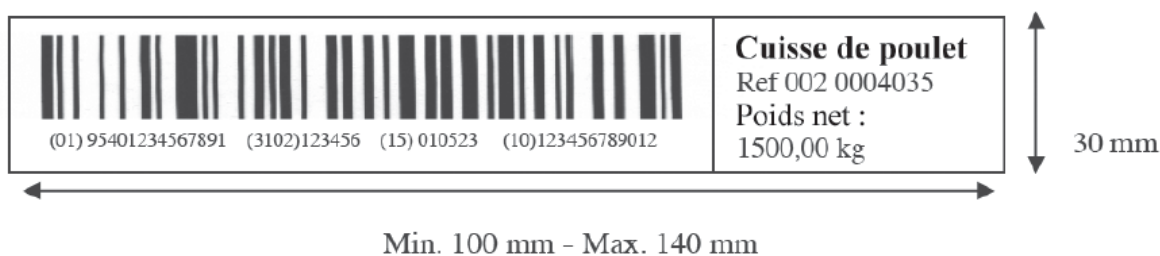
## 3.3.1.2. Format

Caractéristique	Condition
Symbolisation	GS1-128 <b>Attention:</b> Les parenthèses autour de l'AI ne seront pas traduites dans le code à barres!
Direction du code à barres	A lire horizontalement (barres verticales)
Nombre de lignes	2 lignes au maximum mais 1 ligne est recommandée. Si l'on excède les 48 caractères alphanumériques, il faut passer à une deuxième ligne.
Caractères par ligne	Poids fixe: maximum 48 caractères alphanumériques AI inclus.
Hauteur du code à barres	Minimum 13 mm
Marges du code à barres	Les marges gauches et droites du code à barres doivent être au minimum 10X où X = la largeur de la barre la plus étroite dans le code.
Facteur du grossissement	Conseillé entre 33 et 45% (minimum absolu 25%)
Poids net	Le poids net doit être indiqué en 2 ou 3 décimales, éventuellement selon requête spécifique du distributeur.
Date minimale de conservation "Best Before"	Format à utiliser dans le code à barres: AAMMJJ (An/Mois/Jour). Si le Jour n'est pas géré: AAMM00.  Format à utiliser dans le texte: JJMMAA ou JJMMAAAA. (Jour/Mois/An). Si le Jour n'est pas géré: MMAA ou de préférence MMAAAA.
GTIN du colis	Si le GTIN du colis contient moins de 14 positions, le code à barres doit être complété par des zéros (0) du côté gauche (au début du code). Les zéros servent uniquement comme "filler" (zone obligatoire).
N° de traçabilité	Si le n° de traçabilité n'est pas connu, il ne doit pas figurer dans le code à barres. Ce numéro est la seule donnée à longueur variable. Pour ne pas avoir à utiliser des séparateurs dans le code à barres, le n° de traçabilité doit toujours être mis à la fin du code à barres.  Le n° de traçabilité peut être remplacé par le n° Sanitel en utilisant l'AI 251 si la viande provient d'un seul animal.

## 3.3.1.3. Position



## 3.3.1.4. Exemples

**Grand bac (récipient) (Type 5/7)****Petit bac (Type 1/3)**

## 3.3.2. Marquage des bacs/colis pour des produits gérés en poids fixe

## 3.3.2.1. Contenu

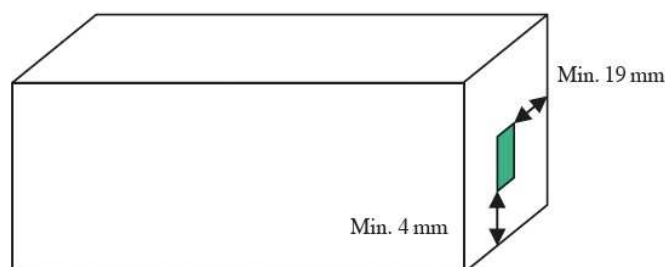
AI	Description	Format	Longueur totale
01	Global Trade Item Number (GTIN): GTIN-13 (dans ce cas obligatoirement précédé d'un zéro dans le code à barres) ou GTIN-14	n2+n14	16
15	Date Best Before (DLUO) en format AAMMJJ (an, mois, jour)	n2+n6	8
10 ou	N° de traçabilité (N° de lot)	n2+an ...20	max. 22
251	Entité source - N° Sanitel (si la viande provient d'un seul animal)	n3+an ...30	max. 33

**Au maximum un n° de lot par bac/colis est permis.**

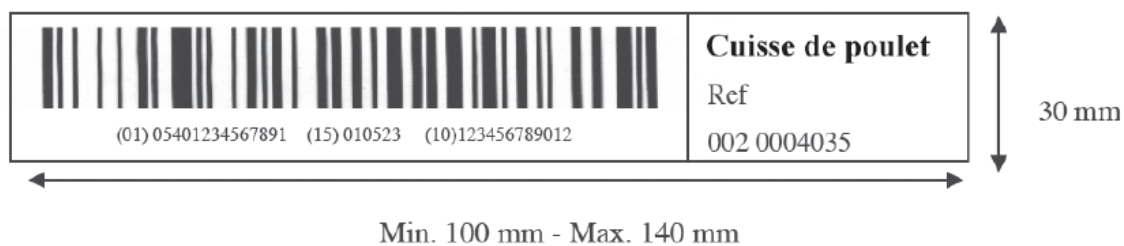
## 3.3.2.2. Format

Caractéristique	Condition
Symbolisation	GS1-128 <b>Attention:</b> Les parenthèses autour de l'AI ne seront pas traduites dans le code à barres!
Direction du code à barres	A lire horizontalement (barres verticales)
Nombre de lignes	2 lignes au maximum mais 1 ligne est recommandée. Si l'on excède les 48 caractères alphanumériques, il faut passer à une deuxième ligne.
Caractères par ligne	Poids fixe: maximum 48 caractères alphanumériques AI inclus.
Hauteur du code à barres	Minimum 13 mm
Marges du code à barres	Les marges gauches et droites du code à barres doivent être au minimum 10X où X = la largeur de la barre la plus étroite dans le code.
Facteur du grossissement	Conseillé entre 33 et 45% (minimum absolu 25%)
Poids net	Le poids net doit être indiqué en 2 ou 3 décimales, éventuellement selon requête spécifique du distributeur.
Date "Best Before" (DLUO)	Format à utiliser dans le code à barres: AAMMJJ (An/Mois/Jour). Si le Jour n'est pas géré: AAMM00.  Format à utiliser dans le texte: JJMMAA ou JJMMAAAA. (Jour/Mois/An). Si le Jour n'est pas géré: MMAA ou de préférence MMAAAA.
GTIN du colis	Si le GTIN du colis contient moins de 14 positions, le code à barres doit être complété par des zéros (0) du côté gauche (au début du code). Les zéros servent uniquement comme "filler" (zone obligatoire).
N° de traçabilité	Si le n° de traçabilité n'est pas connu, il ne doit pas figurer dans le code à barres. Ce numéro est la seule donnée à longueur variable. Pour ne pas avoir à utiliser des séparateurs dans le code à barres, le n° de traçabilité doit toujours être mis à la fin du code à barres.  Le n° de traçabilité peut être remplacé par le n° Sanitel en utilisant l'AI 251 si la viande provient d'un seul animal.

## 3.3.2.3. Position



## 3.3.2.4. Exemples

**Grand bac (récipient) (Type 5/7)****Petit bac (Type 1/3)**

## Annexe: Mapping en IDEAL DESADV (subset d'EANCOM® 2002)

	Segment	DE	Contenu	Remarque
<b>SHIPMENT</b>				
Provenance	NAD (9)	3035	SU = Supplier	Le message réfère à 1 expéditeur et point d'envoi, référencié par son GLN.  "Supplier" est communiqué obligatoirement dans DESADV.
		C082		
		3039	GLN	
		3055	9 = GS1	
Destination	NAD (9)	3035	BY = Buyer	S'il existe 1 seule destination pour la totalité de l'envoi, elle est communiquée ici. "Buyer" est communiqué obligatoirement dans DESADV.
		C082		
		3039	GLN	
		3055	9 = GS1	
<b>PALETTE</b>				
Destination	LOC (43)	3227	7 = Place of delivery	Si la destination de la palette est différente de celle indiquée pour la totalité de l'envoi. Attention, il est seulement possible de communiquer le GLN de la destination.
		C517		
		3225	GLN	
		3055	9 = GS1	
Type de palette	PAC (23)	C202		
		7065	201 = Palette	
GTIN (de la palette remplise)	PCI (27)	4233	34E = marked with GTIN	
	GIN (30)	7405	SRV = GS1	
		7402	GTIN	
SSCC	PCI (27)	4233	33E = marked with SSCC	
	GIN (30)	7405	BJ = SSCC	
		7402	SSCC	

Numéro de lot	PCI (27)	4233	36E = marked with batch number	
	GIN (30)	7405	BX = Batch number	
		7402	Batch number	
Best before date	PCI (27)	4233	39E = marked with date	
	DTM (29)	2005	361 = Best before date	
		2380	Date	
		2379	102 = CCYYMMDD	
Poids Net	MEA (24)	6311	PD = Physical dimensions	
		6313	AAC = Total net weight	
		6411	KGM = Kilogram	
		6314	Weight	
<b>COLIS</b>				
Type d'emballage	PAC (23)	7065	BX = Box CT = Carton CW = Cage, roll	
GTIN (du colis)	PCI (27)	4233	34E = marked with GTIN	
	GIN (30)	7405	SRV = GS1	
		7402	GTIN	
Nombre de colis par GTIN	PAC (23)	7224	Package quantity	Voir "Structure du message DESADV" pour plus d'informations.
Poids Net	MEA (24)	6311	PD = Physical dimensions	
		6313	AAC = Total net weight	
		6411	KGM = Kilogram	
		6314	Weight	
<b>UNITE DE VENTE</b>				
GTIN	LIN (31)	1082	Line item identifier	
		7140	GTIN	
		7143	SRV = GS1	

Numéro de lot	PIA (32)	4347	1 = Additional information
		7140	Batch number
		7143	NB = Batch number
Nombre en colis	QTY (35)	6063	12 = Despatch quantity
		6060	Quantity
Best before date	DTM (38)	2005	361 = Best before date
		2380	Date
		2379	203 = CCYYMMDDHHMM

# Document d'accompagnement: Le DESADV IDEAL

## Définitions et principes

Le message **DESADV** fournit des détails sur les marchandises envoyées ou prêtes à l'être, à des conditions préalablement convenues.

Le **DESADV IDEAL** est un message harmonisé et simplifié à base du DESADV EANCOM® 2002, conçu avec et par des fournisseurs et détaillants de Belgique et Luxembourg. La description du DESADV IDEAL se trouve sur <http://www.gs1belu.org/fr/3wm-messages-ideaux>

- Le message peut être utilisé pour l'envoi de marchandises soit livrées soit retournées.
- Le but du message consiste à fournir des informations détaillées sur le contenu d'un envoi.
- Le message est envoyé par 1 vendeur (ou son agent) à 1 client (ou son agent).
- Le message renvoie à 1 point d'expédition et à 1 ou plusieurs destinations. Il est possible de spécifier plusieurs articles et emballages dans le message.
- Le destinataire du message :
  - est informé de la date d'expédition du matériel ou de la date à laquelle le matériel est prêt à être expédié;
  - reçoit l'information convenue à propos de l'envoi;
  - peut, dans le cas d'envois internationaux, entamer les formalités douanières.
- Le message DESADV doit toujours être expédié avant la livraison des marchandises. L'information détaillée relative à l'envoi permet au destinataire de préparer efficacement la réception des marchandises.
- Chaque unité d'expédition livrée (ou à livrer) séparément (palette, carton, ...) doit être identifiée de manière unique **(1)**. Le message DESADV offre la possibilité de décrire tous les produits dans une unité identifiée de manière unique. A la réception des marchandises on peut comparer les marchandises physiques livrées à l'information électronique préalablement reçue relative à ces marchandises. Dans les messages EANCOM®, il est recommandé d'utiliser la structure SSCC **(2)** pour les unités à identifier de manière unique.

## Structure du message DESADV

Le DESADV permet une description hiérarchique, allant du niveau hiérarchique le plus élevé (l'envoi intégral) jusqu'au niveau le plus bas (les unités individuelles).

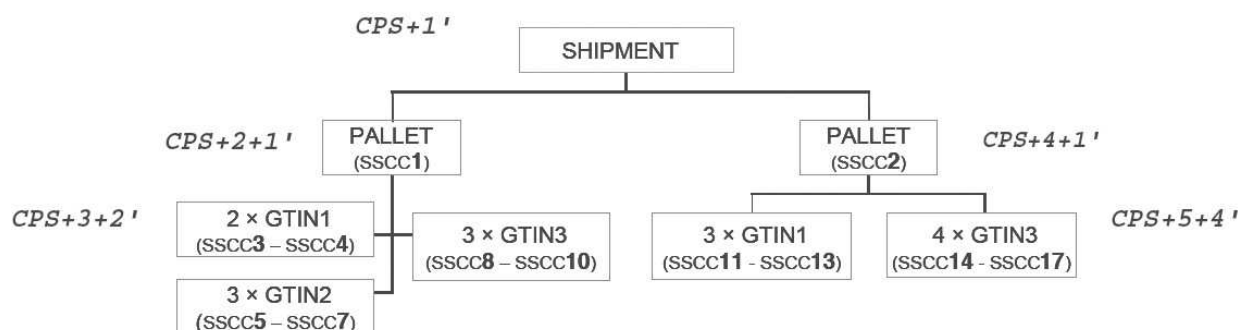
L'exemple (p 26) observe un envoi composé de 2 palettes. Chaque palette est à son tour composée de

différentes unités logistiques, qui à leur tour sont composées d'unités logistiques plus petites.

La figure ci-après présente les niveaux hiérarchiques des GTIN et des unités logistiques (GTINx resp. SSCCy).

**(1)** Strictement parlant ceci n'est pas obligatoire, mais fortement recommandé, car ceci s'inscrit dans la philosophie GS1 (à savoir l'échange d'informations efficace et rationnel).

**(2)** Comme chacun le sait, le SSCC constitue l'unique possibilité d'identifier une unité individuelle (généralement une unité de transport) de manière unique au sein du standard de numérotation GS1.

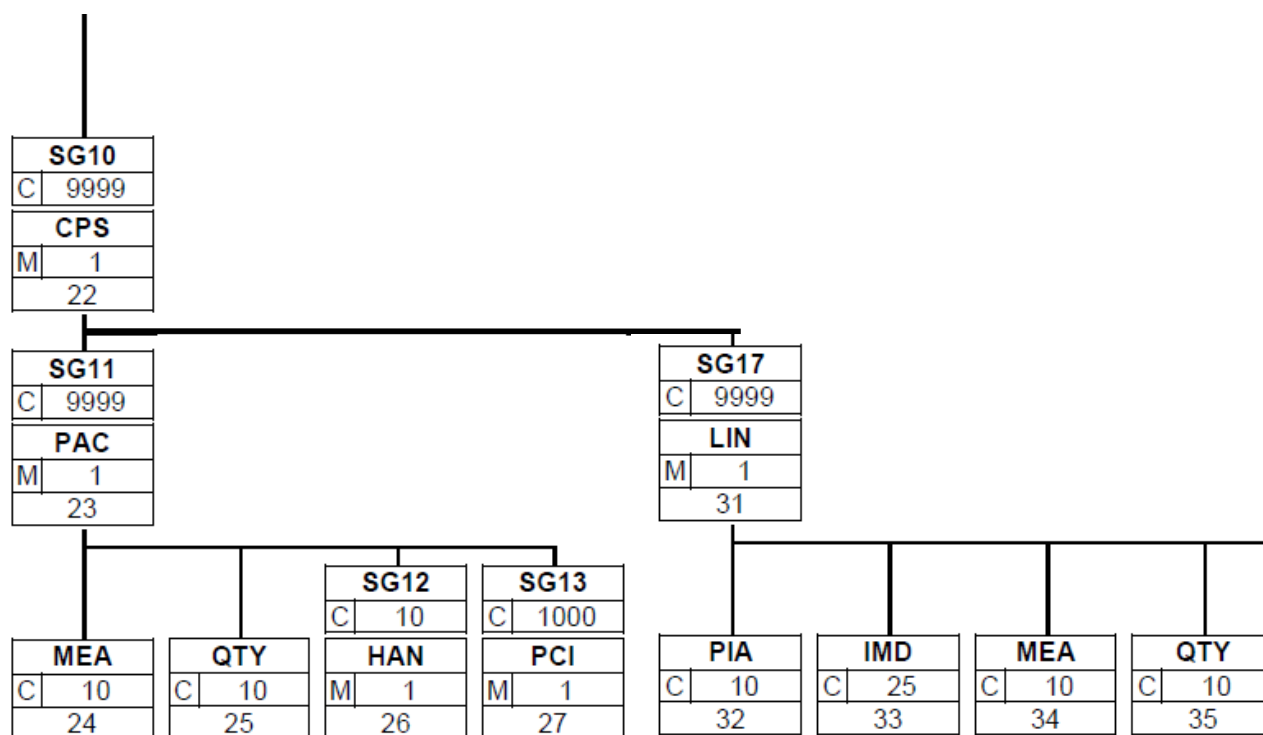


## Segments à utiliser

Le niveau de détail, qui permet de préciser les composantes de l'envoi, est amorcé par le segment **CPS** (#22) dans le message DESADV.

L'utilisateur a ensuite la possibilité de communiquer des informations relatives

- à l'emballage (groupe de segments 11, amorcé par le segment **PAC**, #23)
- à l'article lui-même (groupe de segments 17, amorcé par le segment **LIN**, #31)
- ou aux deux (voir figure suivante).



- La fonction du segment CPS ('Consignment packing sequence', #22) est décrite comme suit: *"To identify the sequence in which physical packing is presented in the consignment, and optionally to identify the hierarchical relationship between packing layers."*

Autrement dit, chaque fois qu'un **niveau d'emballage** différent/suivant est décrit, il est nécessaire d'utiliser un nouveau segment **CPS**.

- Dans le segment **PAC** (#23), il est possible de préciser le **nombre total d'emballages** et/ou le type d'emballage par niveau hiérarchique.
- Le segment **LIN** (#31) qui suit, permet ensuite de décrire le **contenu** de chaque emballage.

Il est important de souligner que le concept de hiérarchie n'est défini nulle part ni dans EDIFACT ni dans EANCOM®.

## Possibilités de description

On distingue 4 façons de procéder, de l'Option 1 à l'Option 4, classées selon leur degré croissant de complexité et d'exhaustivité.

Les Options 3 et 4 établissent en outre la structure hiérarchique de l'envoi.

**Option 3 s'applique à l'exemple p 26.**

- Soit le DESADV décrit l'envoi dans son ensemble, l'envoi est alors considéré comme **un niveau hiérarchique**.
- Soit le DESADV donne des informations plus détaillées: chaque composante de l'envoi sera considérée comme niveau hiérarchique. Ceci veut dire que chaque composante de l'envoi, composée à son tour d'emballages et que l'expéditeur souhaite détailler, est considérée comme un **niveau hiérarchique particulier**.

**Dans l'exemple** (p 26), les 2 palettes, qui se situent au même niveau dans une interprétation purement top-down du concept hiérarchie, devront être considérées comme des **niveaux hiérarchiques distincts** dans le message DESADV.

Option 3: Cette option permet de préciser la composition de l'envoi **en termes de palettes**; chaque palette est identifiée de **manière unique** par un SSCC (SSCC1 et SSCC2).

Le message indique également la composition de chaque palette en termes de cartons ainsi que de quantité par palette. Les cartons et les bacs par contre ne sont pas identifiés par un SSCC.

(22)	CPS+1'	1st or "dummy" CPS (no parent)
(23)	PAC+2++201'	Number of packages: 2 (pallets of type ISO 1)
(22)	CPS+2+1'	2nd CPS (= first pallet); parent = shipment
(23)	PAC+1++201'	Current packing level: 1 pallet type ISO 1 (= outer packaging level)
(22)	PCI+33E'	Packaging marked with SSCC
(30)	GIN+BJ+SSCC1'	SSCC (of 1st pallet)
(22)	CPS+3+2'	<b>3rd CPS (=8 cartons); parent = pallet SSCC1</b>
(23)	PAC+8++CT	Current packing level contains 8 cartons, of which:
(31)	LIN+1++GTIN1:SRV'	First line item: GTIN1
(35)	QTY+12:2'	Quantity despatched: 2 (cartons)
(31)	LIN+2++GTIN2:SRV'	Second line item: GTIN2
(35)	QTY+12:3'	Quantity despatched: 3 (cartons)
(31)	LIN+3++GTIN3:SRV'	Third line item: GTIN3
(35)	QTY+12:3'	Quantity despatched: 3 (cartons)
(22)	CPS+4+1'	4th CPS (= second pallet); parent = shipment
(23)	PAC+1++201'	1 pallet type ISO 1 (= outer packaging level)
(22)	PCI+33E'	Packaging marked with SSCC
(30)	GIN+BJ+SSCC2'	SSCC (of 2nd pallet)
(22)	CPS+5+4'	<b>5th CPS (= 7 cartons); parent = pallet SSCC2</b>
(23)	PAC+7++CT	Current packing level contains 7 cartons, of which:
(31)	LIN+4++GTIN1:SRV'	Fourth line item: GTIN1
(35)	QTY+12:3'	Quantity despatched: 3
(31)	LIN+5++GTIN3:SRV'	Fifth line item: GTIN3
(35)	QTY+12:4'	Quantity despatched: 4